

LeMag

n° 12 - Janvier 2018

PONT - SAINTE - MARIE



CRÉDIT PHOTO - OLIVIER GOBERT



► ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets : du changement dans les tournées
PAGE 4



► ILS TRAVAILLENT POUR VOUS

Le pôle « Enseignement, périscolaire et animation »
PAGE 10



► URBANISME - TRAVAUX

La maison médicale a ouvert ses portes
PAGE 13



3 EDITO

4 ENVIRONNEMENT

- ▶ OPÉRATION « J'ADOpte UNE POULE » N° 2
- ▶ COLLECTE DES DÉCHETS : DU CHANGEMENT DANS LES TOURNÉES
- ▶ COLLECTE DES DÉCHETS VERTS : CHANGEMENT DE CONTENANT ET DISTRIBUTION DE BACS
- ▶ DES ARBRES DANGEREUX ENLEVÉS DU PARC LÉBOCEY
- ▶ HALTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE !
- ▶ FLEURISSEMENT

7 ENSEIGNEMENT ET CITOYENNETÉ

- ▶ UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANT ÉLU POUR 2 ANS
- ▶ L'HISTOIRE DU GROGNARD DE PONT-SAINTE-MARIE
- ▶ DU BON ET DU BIO À LA RESTAURATION SCOLAIRE !

8 POLITIQUE DE LA VILLE

- ▶ UN CHANTIER D'INSERTION POUR NETTOYER LE VERGER DE L'OZERAIE
- ▶ MAISON DE LA CONCERTATION ET DU PROJET : AU SERVICE DES HABITANTS
- ▶ LE SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE RENFORCE SES EFFECTIFS
- ▶ LES PETITS DÉJEUNERS MENSUELS

9 ECONOMIE

- ▶ HONDA MOTOS S'INSTALLE DANS LA VILLE
- ▶ LES OUVERTURES DOMINICALES 2018
- ▶ DITES-LE AVEC T'FLEURS

10 ILS TRAVAILLENT POUR VOUS

12 TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

- ▶ POURSUITE DES TRAVAUX SUR LES DIGUES DU LABOURAT
- ▶ INSTAURATION DE LA TAXE GEMAPI POUR LA RÉFECTION DES DIGUES
- ▶ TCAT : LA LIGNE 12 S'ÉTEND JUSQU'À CRENEY ET LAVAU

13 URBANISME - TRAVAUX

- ▶ AMÉNAGEMENT DES PLACES DE STATIONNEMENT ET PMR RUE DES TIRVERTS
- ▶ 16 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES AU 52 AVENUE JEAN JAURÈS
- ▶ DES TRAVAUX À L'EGLISE
- ▶ LA MAISON MÉDICALE A OUVERT SES PORTES
- ▶ UNE DEUXIÈME BORNE DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES INSTALLÉE SUR LA VILLE

14 VIE ASSOCIATIVE

- ▶ LE TENNIS CLUB PONTOIS POURSUIT SON ASCENSION
- ▶ LE SPORT SANTÉ : LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE EN PLEINE FORME

15 CULTURE ET MANIFESTATIONS

- ▶ EXPOSITION DES TALENTS PONTOIS
- ▶ SPECTACLE « MIAM MIAM, JE MANGE AVEC MES SENS » PAR LA COMPAGNIE LA PRIMA PORTA
- ▶ REPAS CONCERT JAZZ À LA MAC
- ▶ A LA DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS
- ▶ EXPOSITION « FEMMES, LA MOITIÉ DU MONDE »

16 ACTUALITÉS

- ▶ LES ANIMATIONS DE NOËL ONT ATTIRÉ DE NOMBREUX VISITEURS
- ▶ LE PROCHAIN PARIS-TROYES CYCLISTE PASSERA PAR PONT-SAINTE-MARIE
- ▶ LES COLIS DISTRIBUÉS AUX SENIORS
- ▶ LE CCAS PARTENAIRE DES ATELIERS DU VILL'ÂGE

17 TRIBUNE POLITIQUE

18 CONSEIL MUNICIPAL

19 PRATIQUE

Directeur
de la publication :
Pascal LANDRÉAT

Directrice
de la rédaction :
Sandrine TOURNOIS

Rédaction :
Rémi ERLER

Mise en page :
La Renaissance

Distribution :
10 de coeur

Impression :
LA RENAISSANCE
10150 PONT-SAINTE-MARIE

Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : 26-335/o
JANVIER 2018
Tirage : 3000 exemplaires

Le premier numéro de l'année du MAG de Pont-Sainte-Marie est traditionnellement l'occasion pour le maire et son équipe municipale, de présenter et de formuler des vœux à l'attention de la population, des vœux conjoncturels dressant des perspectives d'avenir.

Je pourrais dénoncer des mesures votées par le Gouvernement qui ne rassurent pas et mettent dans une certaine difficulté les mairies : baisse des contrats aidés, baisse et manque de lisibilité des dotations de l'Etat, devenir de la taxe d'habitation pour les collectivités...

Je pourrais craindre que les imprévus, les changements de loi, de normes... entraînent sans cesse des ajustements, du travail supplémentaire, des arbitrages budgétaires non prévus.

Je pourrais ajouter que les élus du conseil affrontent des contradictions : gérer à la fois la pression face aux transferts de compétences, être garant de l'ordre public et des services publics tout en faisant face à la baisse des dotations.

Je pourrais rappeler que Pont-Sainte-Marie a perdu près de 240 000 € de Dotation de base de l'Etat entre 2014 et 2017.

Je pourrais être en colère face au manque de considération et de respect de la fonction d'élus de la part de l'Etat mais aussi de la part de certains administrés.

Je pourrais....

Mais j'ai choisi de voir l'avenir de façon positive malgré les difficultés rencontrées.

Parce que la ville, grâce aux logements supplémentaires construits entre 2010 et 2016, soit 356 logements, a augmenté sa population. Ce chiffre n'est pas anodin : il permet à Pont-Sainte-Marie (9^{ème} ville la plus peuplée du département) de compter 5 111 habitants en 2018 et donc de conserver sa Dotation de Solidarité Urbaine (soit plus de 600 000 € en 2017 versés par l'Etat à partir de 5 000 habitants).

Parce que cette politique volontariste de construction de logements permet :

- de donner du travail aux entreprises locales et de maintenir l'économie
- de faire le choix de ne pas augmenter les impôts locaux pour 2018.

Parce que les enjeux qui sont les nôtres, obligent d'être réactifs et toujours plus innovants pour assurer un développement équilibré et solidaire de notre ville.

Parce que face à l'avenir, même si celui-ci est incertain, nous sommes toujours aussi enthousiastes.

Parce qu'il reste de belles réalisations à accomplir pour notre ville. Bien sûr, il faut continuer à assurer une gestion rigoureuse et raisonnée. Mais malgré la prudence qui reste de mise, nous ne renoncerons pas à nos grands chantiers qui sont :

- La restructuration des groupes scolaires
- la réhabilitation de la friche agricole du Moulinet
- la poursuite de l'aménagement de l'éco quartier du Moulinet, dossier phare pour notre ville en matière d'aménagement durable
- Enfin la 4^{ème} phase de requalification de Debussy doit venir compléter les efforts sur le bâti et sur les aménagements dans ce secteur de notre commune.

La vision politique ne saurait constituer un effet d'annonce. Je mesure toute la rigueur financière que nous imposent ces choix et les économies que nous devons réaliser par ailleurs.

Ce qui constitue une vision d'avenir pour notre commune doit s'imposer à nous, au-delà de nos mandats politiques.

Je remercie pour cela l'ensemble des élus du conseil municipal qui soutiennent ces dossiers et qui, chaque jour, s'engagent au service de la ville et des habitants.

Je remercie l'ensemble des agents de la collectivité, qui confrontés à tous ces changements, doivent quotidiennement s'adapter.

Et enfin, j'adresse à chacun d'entre vous, au nom de notre équipe municipale, tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous-même, vos familles et vos proches.



Pascal Landréat

Maire de Pont-Sainte-Marie

Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

► Collecte des déchets : du changement dans les tournées

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la collecte des déchets sur notre commune, dont la compétence relève de l'agglomération troyenne (Troyes Champagne Métropole) a évolué. Voici les principales informations à retenir :

SECTEUR EST :

Ordures ménagères :MARDI
 Tri sélectif :JEUDI
 Déchets verts et bio déchets :JEUDI

SECTEUR OUEST :

Ordures ménagères :MERCREDI
 Tri sélectif : VENDREDI
 Déchets verts et bio déchets : VENDREDI

Pour les zones collectées deux fois (Secteur Debussy, restaurants...), la collecte se pratique le mardi et le vendredi.



POUR TOUTE DEMANDE, merci d'appeler le service compétent responsable de la collecte des déchets :

Troyes Champagne Métropole au **03 25 45 27 30**

collectedechets@troyes-cm.fr

ou **troyes-champagne-metropole.fr**

Collecte des déchets verts : changement de contenant et distribution de bacs

A partir de cette année, les déchets verts ne sont plus collectés par sacs et par le cheval, mais en bac. La grande nouveauté du bac permet en plus de collecter les bio déchets comme les épluchures, les fruits... qui pourront être mélangés aux déchets verts.

Troyes Champagne Métropole vous informe qu'une distribution de bacs pour le ramassage des déchets verts et bio déchets est organisée dans votre commune et à destination des possesseurs d'une maison avec jardin. Ce bac remplace les sacs en papier.

Selon le secteur où se situe votre logement, vous êtes invité à retirer votre bac à l'adresse suivante, 1 rue Claude Debussy (ancien centre social).

Une communication spécifique de TCM est mise en place auprès de tous les foyers maripontains.

La collecte des déchets verts aura lieu du 22 mars au 30 novembre 2018.

QUE METTRE DANS CE BAC ?

Les déchets verts :
 pelouse, feuilles,
 branchages, fleurs
 fanées

Les bio déchets : marc
 de café et thé, fruits
 et légumes abimés,
 épluchures

Ne pas jeter : pot de fleurs,
 bâche en plastique, terre ou
 cailloux



Récapitulatif

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Ordures ménagères	–	Secteur Est	Secteur Ouest	–	–	–	–
Tri sélectifs	–	–	–	Secteur Est	Secteur Ouest	–	–
Déchets verts du 22/03 au 30/11	–	–	–	Secteur Est	Secteur Ouest	–	–
Déchèterie	9h - 12h 14h - 17h30 (hiver)	9h - 12h 14h - 17h30 (hiver)	FERMEE	9h - 12h 14h - 17h30 (hiver)	9h - 12h 14h - 17h30 (hiver)	9h - 17h30 (hiver)	10h - 12h30
	9h - 12h 15h - 19h (été)	9h - 12h 15h - 19h (été)		9h - 12h 15h - 19h (été)	9h - 12h 15h - 19h (été)	9h - 19h (été)	

► Des arbres dangereux enlevés du parc Lebocey

La ville conduit depuis plusieurs années une politique forte en matière de développement durable, qui a pour axes principaux la protection de l'environnement, des espaces naturels et la sensibilisation du public sur les enjeux écologiques. Le parc Lebocey étant un atout majeur dans cette démarche durable, la ville organise, depuis juillet dernier, un groupe de travail réunissant différents partenaires. Cette politique, qui s'adresse notamment aux plus jeunes, est menée avec des structures compétentes dans ces domaines. Parmi celles-ci figure l'EPL de l'Aube, qui regroupe les lycées forestiers et agricoles de Croigny et Saint-Pouange, avec lesquels notre commune a signé une convention de partenariat.

L'EPL a alors travaillé sur la gestion de l'espace boisé du parc par le biais d'un projet tutoré par deux élèves en licence professionnelle. Ce projet avait comme objectifs le repérage et le marquage des arbres dangereux et la préconisation d'une gestion du patrimoine arboré. Ce travail préparatoire avait également été entrepris avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne Ardenne pour établir un diagnostic des arbres du site.

En novembre dernier, les étudiants d'une classe du lycée de Croigny sont donc intervenus sur le site pour le sécuriser en abattant une trentaine d'arbres jugés dangereux. Si certains sont à conserver car ils présentent un intérêt écologique pour les oiseaux et les chauves-souris et de manière générale pour la biodiversité, d'autres ne pouvaient pas être gardés. D'ailleurs, les différents coups de vents violents qui ont eu lieu récemment ont fait tomber certains de ces arbres. Trois autres arbres dangereux vont également faire l'objet d'un abattage, mais par des professionnels, cette fois-ci, au vu de leur hauteur et de la difficulté de l'opération.



► Opération « J'adopte une poule » n° 2



Après le succès de la première édition de « J'adopte une poule » en 2015, la ville lance la 2ème distribution de poules à destination des foyers maripontains volontaires. L'objectif est de sensibiliser les habitants à la réduction des déchets alimentaires. Il faut rappeler qu'une poule peut consommer près de 150 kilos de déchets par an et peut produire 150 œufs. L'opération de distribution aura lieu en avril prochain, 2 poules et un poulailler seront distribués à 10 foyers. La nouveauté de cette opération réside dans le fait que les poulaillers auront été réalisés par les apprentis de la section menuiserie du CFA bâtiment de Pont-Sainte-Marie.



Vous êtes intéressés ?

Les dossiers de candidature ainsi que le règlement de cette opération sont à retirer auprès de la mairie, à l'accueil des Services Techniques Municipaux, 14 rue Narcisse Hautelin, avant le 20 mars
Tél : 03 25 71 83 93

► Fleurissement



Pont-Sainte-Marie conserve sa 2^{ème} fleur nationale dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris 2017. Ce concours a été mis en place afin de récompenser les actions menées par les collectivités en faveur du patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de la vie.

Chaque année, la ville investit près de 12 000 €, sans compter l'investissement des agents qui durant 3 semaines plantent les fleurs qui embelliront la ville l'été.

Soulignons également que le Conseil départemental a souhaité récompenser Pont-Sainte-Marie pour ses efforts de valorisation paysagère et de fleurissement en 2017. Ainsi, le 20 octobre dernier à Bréviandes, le CTRT (Comité de Tourisme de la Région de Troyes) a récompensé Pont-Sainte-Marie dans la catégorie des communes de moins de 9 000 habitants et a reçu le diplôme départemental hors concours des villes et villages fleuris.



► Halte au gaspillage alimentaire !

C'est le message porté par le Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube (SDEDA), dans une campagne de sensibilisation pour lutter contre le gâchis et réduire les déchets.

Cette initiative constitue l'un des dix axes retenus par le SDEDA, dans le cadre de son Schéma de prévention - Optimisation, réduction et tri. Ce document-cadre fixe les grands objectifs de réduction des déchets, à l'échelle du territoire. Pour y répondre, le SDEDA établira en 2018, un programme d'actions concrètes à mener. Complémentaire au tri, la réduction des déchets est l'enjeu majeur des vingt prochaines années.

Le pari est de taille. En effet, chaque Français jette, en moyenne, 20 kg de déchets alimentaires par an. A la maison, à l'école, au travail... tout le monde est concerné ! Au lieu de finir à la poubelle, ces aliments pourraient être consommés. Il suffit pour cela d'adopter des gestes simples, comme acheter des



quantités adaptées, veiller aux dates de péremption, apprendre à cuisiner les restes ou les congeler. En changeant ses habitudes, chacun pourrait économiser entre 100 et 160 euros par an !

► Chiffres clé*

- En moyenne en France, chaque personne jette **20 kg** de déchets alimentaires par an.
- Sur ces **20 kg**, **7 kg** sont encore emballés et non consommés.
- Le coût du gaspillage alimentaire en France est estimé entre **100 et 160 euros** par an et par personne.
- Dans le monde, environ **1/3** des aliments destinés à la consommation humaine est perdu tout au long de la chaîne alimentaire.

*Source ADEME

► Les gestes anti-gaspi

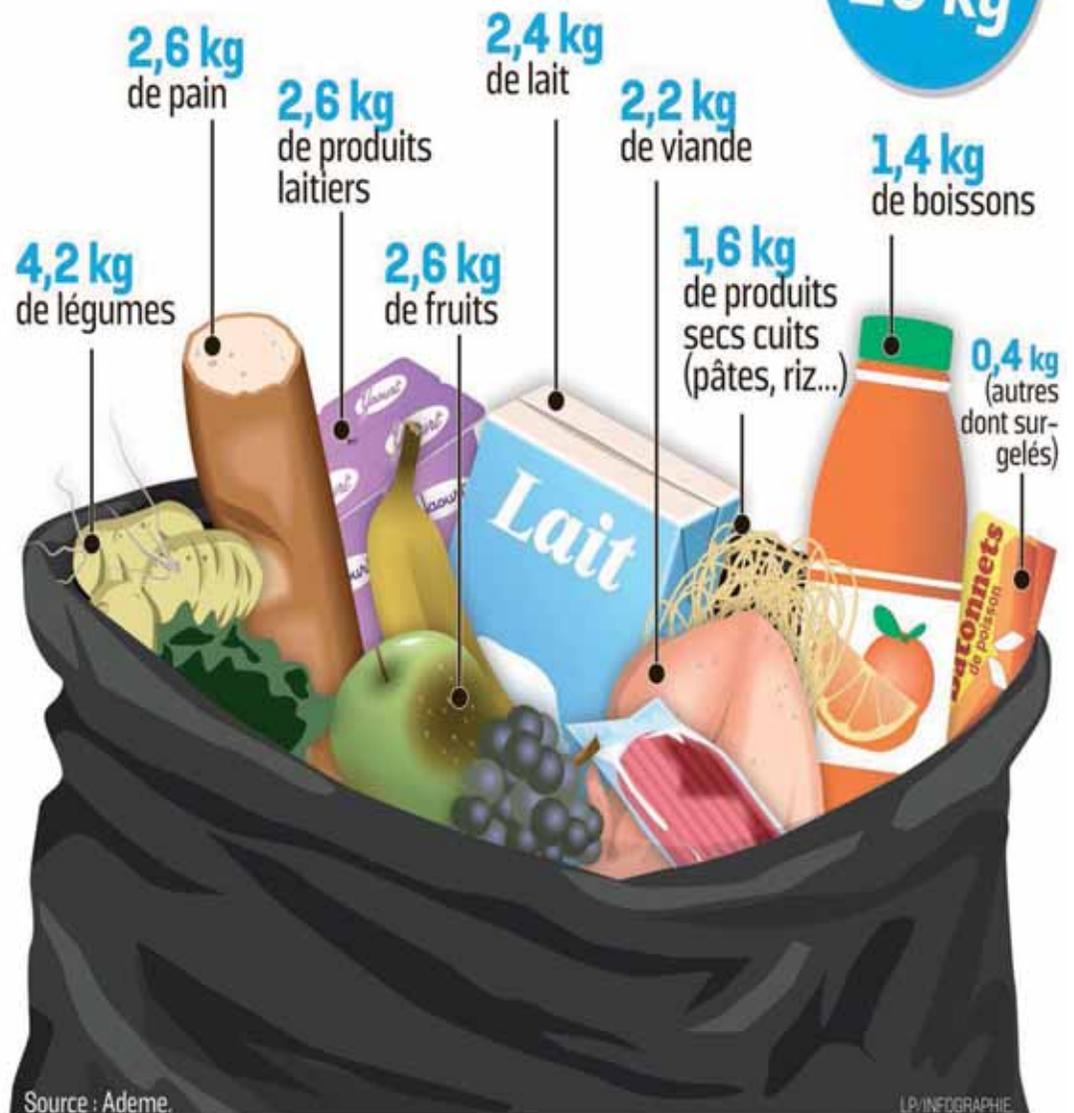
STOP AU GASPI

- Acheter des quantités adaptées et planifier ses repas
- Acheter des produits frais en dernier pour préserver leur fraîcheur
- Respecter la chaîne du froid, c'est l'assurance d'un aliment bien conservé
- Bien lire les étiquettes et faire la différence entre la DLC (date limite de consommation « à consommer jusqu'au ») et la DDM (date de durabilité minimale « à consommer de préférence jusqu'au »)
- Ranger logiquement les aliments dans le réfrigérateur et le nettoyer régulièrement
- Congeler pour mieux conserver les aliments
- Savoir accommoder les restes, en apprenant à cuisiner autrement
- A la cantine, au restaurant ou chez soi, ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre
- A la fin du repas, ne jeter que les aliments ou les restes qui ne peuvent pas être conservés
- Au restaurant, demander à emporter les restes

Le poids de nos déchets alimentaires

Nourriture jetée en moyenne chaque année par un Français.

Total : 20 kg



Source : Ademe.

LP/INFGROPHIE

► Un nouveau Conseil Municipal Enfant élu pour 2 ans

Ils ont d'abord fait campagne, comme les grands. Puis ils sont allés aux urnes pour élire leurs nouveaux représentants. En octobre dernier, les 179 élèves de CE2, CM1 et CM2 du groupe scolaire élémentaire, ont voté pour le renouvellement complet du conseil municipal enfant, et ce, pour un mandat de 2 ans.

15 nouveaux conseillers municipaux en herbe sont « sortis » des isolements et des urnes, et suivant un protocole désormais bien rôdé, ont procédé, quelques jours plus tard, à l'élection de leur maire. Hanaé Stercklen, 10 ans, élève en CM1 a donc été élue « maire jeune » de Pont-Sainte-Marie. Elle a fait sa première sortie publique officielle lors des commémorations du 11 novembre dernier.

Des projets dans la continuité

Le CME travaillera par commissions autour de thématiques comme l'environnement, la citoyenneté, la solidarité.

Visites ou sorties, travail sur la mémoire... Le nouveau conseil se situera dans la continuité du précédent. D'ailleurs, anciens et nouveaux élus se sont rendus le 26 octobre dernier à l'Assemblée Nationale où ils ont été reçus par le Député de la 1^{ère} circonscription Grégory Besson-Moreau.

Dès le début d'année, le CME va s'investir dans la campagne annuelle des Restos du Cœur, en organisant une collecte (à l'école élémentaire et au collège Eureka) de produits alimentaires et sanitaires pour les bébés.

Il a également en projet, la création d'un recueil sous la forme de bandes dessinées, évoquant la mémoire du Grognard, enterré à Pont-Sainte-Marie et dont la commune entretient la tombe. L'illustratrice Sawan Nourallah, qui avait accompagné les enfants pour le travail sur les poilus, sera cette fois-ci encore à leurs côtés.

Un ouvrage à la mémoire des Poilus

C'est sous l'impulsion de Marie Grafteaux-



Paillard, adjointe au maire chargée de l'enseignement, de la jeunesse et de la vie associative, et de Chantal Mondière, responsable du CME au sein du service périscolaire de la ville, que les jeunes ont réalisé un ouvrage de dessins, à la mémoire des 21 poilus de la ville dont le nom figure sur le monument aux morts. Ce recueil a été financé à la fois par notre commune et par l'association CPSM « Culture Patrimoine Sauvegarde et Mémoire de Pont-Sainte-Marie ». Il a été présenté officiellement lors des cérémonies du 11 novembre.



Félicitations aux nouveaux élus :

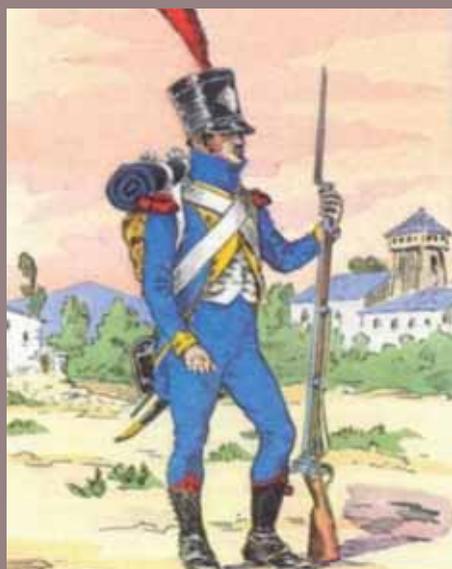
Bonhabelle BELLA, Emylien DUGRES, Amel EL KALLAI, Tom FEUGE, Imène KADDACHE, Kheira KADDACHE, Ilana LECOINTE, Lucas NGONVA, Sheley REGULIER, Danaë RENAULT, Alexandre SEREND, Hanaé STERCKLEN, Adeline THAYAHARAN, Noham VELAY, Inès ZAARATTE

► Du bon et du bio à la restauration scolaire !



Après consultation, selon la procédure des marchés publics, la ville de Pont-Sainte-Marie a fait le choix de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) situé à Saint-Parres-aux-Tertres pour assurer depuis le 1^{er} janvier 2018, la restauration scolaire dans les écoles de la commune. Les objectifs poursuivis par ce nouveau prestataire rejoignent celles de la municipalité en terme d'alimentation et de nutrition, deux piliers importants dans la notion de développement durable. Une démarche citoyenne et pédagogique liaisons froides, circuits courts, approvisionnement privilégiant la proximité en faisant appel des producteurs locaux et régionaux, apport d'une diététicienne pour la composition de repas, font partie de la philosophie de l'ESAT. 60 % de l'approvisionnement provient du local et les enfants mangent du poisson frais une fois par mois, du pain bio, des viandes de boucherie exclusivement en frais, de la vinaigrette faite maison ainsi que les pâtisseries » explique Christine Hurelle, la directrice de l'établissement. La lutte anti gaspillage est également au cœur des préoccupations de l'ESAT. Ainsi, les barquettes sont recyclées après usage avec le centre environnemental du pays d'Othe et d'Armance. Des repas à thème, des animations comme « un fruit à la récré » font aussi partie de la panoplie de services proposés, de même que la formation des agents communaux. De plus, si le bio sera la norme des menus scolaires, au plan national en 2020 (avec 20 % de la part bio), la ville a décidé d'anticiper. Celui-ci sera intégré au menu des élèves maripontains, une composante bio ou issue de producteurs locaux. Ouvert en 1995, à Troyes, l'ESAT a rejoint le site de Saint-Parres-aux-Tertres en 2003. Une centaine de personnes en situation de handicap y travaillent dans différents domaines : restauration, cuisine centrale, blanchisserie industrielle... L'ESAT dépend de l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) de l'Aube.

► L'histoire du Grognard de Pont-Sainte-Marie



L'histoire qui doit servir de base au projet de bande dessinée des enfants du CME est celle de Claude Nicolas Dupont.

Une histoire sur laquelle a planché Christian Coste, conseiller municipal et passionné d'histoire. « Cette histoire mêle l'histoire de notre commune et le patrimoine militaire. Un historien parisien s'intéressant aux sépultures napoléoniennes a envoyé un courrier au Maire de Pont-Sainte-Marie afin de demander des informations sur trois personnes de la commune dont Claude Nicolas Dupont » explique Christian Coste.

« En visitant le cimetière, on découvre effectivement cette magnifique sépulture entretenue par la ville depuis 2001. Notre grognard est né à Pont-Sainte-Marie le 1^{er} décembre 1789. En 1807, il est incor-

poré dans l'armée de Napoléon et fait toutes les campagnes de celui-ci, Russie, Espagne, France, Silésie...

11 000 kilomètres à pied plus loin, 5 coups de baïonnettes à travers le corps et une balle dans le bras plus tard, Claude Nicolas Dupont est démobilisé en 1815 et revient dans sa commune de naissance. Il s'y marie en 1820 et travaille dans la ferme de ses parents. Homme sérieux, courageux et opiniâtre, il s'investit même dans la commune en tant que conseiller municipal de 1831 jusqu'à sa mort le 19 mars 1867. Compte tenu de ce passé glorieux, et sur demande de sa dernière descendante faite à la mairie, le conseil municipal décida en 2001 de prendre à sa charge l'entretien de sa sépulture ».

► Un chantier d'insertion pour nettoyer le Verger de l'Ozeraie

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ville a fait l'acquisition d'une nouvelle parcelle de 3 000 m² jouxtant l'actuel verger pédagogique de l'Ozeraie.

Si le devenir de ce terrain (extension du verger, site adapté à un projet de jardins familiaux...) en est encore au stade de la réflexion, la commune a décidé, dans un premier temps de « rafraîchir » ce nouvel espace, par le biais d'un chantier d'insertion sociale et professionnelle, dans le cadre des dispositifs de la politique de la ville.

C'est dans le cadre de l'appel à projet politique de la ville lancé en 2017, conjointement par Troyes Champagne Métropole et l'Etat, que l'AASEAA (Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) a répondu en proposant une action de chantier d'insertion sur la Ville de Pont-Sainte-

Marie. Ce chantier a permis l'embauche de 6 jeunes en contrat d'insertion (18-25 ans) issus pour certains de la commune, et ce pour une durée de 2 ans dans le cadre d'un parcours d'insertion.

Durant l'hiver dernier, encadrés par un éducateur de l'association, 6 personnes ont bénéficié de ce dispositif d'insertion, au travers d'une action collective d'intérêt général et d'un suivi individuel personnalisé.

Les jeunes se sont attachés à nettoyer, défricher le site, et à évacuer les déchets. Ils ont également procédé à la déconstruction d'un bâtiment.

Pour la commune, outre l'aspect social, ce chantier est aussi une manière de préfigurer le futur de cet espace dans lequel de nouveaux aménagements paysagers pourraient voir le jour.



► Le service Politique de la Ville renforce ses effectifs

Afin de renforcer son action sur le quartier Debussy, reconnu Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville par l'Etat, la ville vient de créer un poste de directeur de la politique de la ville. Jusqu'ici, ce poste était occupé par une personne qui partageait ses missions entre la direction du Centre Communal d'Action Sociale et celle du pôle politique de la ville. Après réorganisation, la municipalité a souhaité dissocier les deux postes et, par conséquent, créer un emploi de direction en charge de la politique de la ville. La personne recrutée aura pour mission d'encadrer les effectifs, d'assurer le pilotage et les cofinancements de contrats dans divers domaines tels le Contrat de Ville, le dispositif de réussite éducative ou la gestion urbaine et sociale de proximité...

En parallèle, un service dédié aux adolescents vient compléter ce pôle avec 4 animateurs chargés d'un accueil de rue en fin de journée, durant les week-ends et les vacances scolaires.



► MAISON DE LA CONCERTATION ET DU PROJET : AU SERVICE DES HABITANTS

La Maison de la Concertation et du Projet accueille les habitants, les associations et tous les acteurs de terrain sur les dossiers et les projets liés à la politique de la ville, notamment le conseil citoyen et la réflexion sur la 4^{ème} phase de requalification du quartier Debussy.

Elle regroupe le service politique de la ville de la commune, la gestion urbaine et sociale de proximité, le médiateur et l'adulte relais.

Maison de la Concertation et du Projet
RDC « Les Bouleaux »,
Place des 4 Saisons à Pont-Sainte-Marie
Tél : 03 25 46 67 44
Ouverture :
Le Lundi : 14h à 20h
Du mardi au vendredi : 14h-18h

► LES PETITS DÉJEUNERS MENSUELS

Les petits déjeuners organisés chaque mois par le Point Rencontre, remportent un vif succès. Près de 80 personnes viennent se retrouver



autour d'un moment convivial et abordable. Ce moment sert également à informer les habitants sur des thématiques très diverses telles que le tri sélectif, le bio, la santé...

Afin de rassembler encore plus de monde, les petits déjeuners sont désormais proposés le mercredi matin dans le but d'accueillir également les enfants et les jeunes, accompagnés par leur famille. Les résidents de Nazareth sont également fidèles à ce rendez-vous.

Petits déjeuners thématiques

Tous les 1ers mercredis de chaque mois
0,50 € enfant – 1 € adulte
MAC – 10 rue Michel Berger

Prochaines dates et thématiques :

- Mercredi 7 février de 7 h 30 à 10 h :
la création d'entreprise en partenariat avec ADIE, Cité Lab et pôle emploi.
- Mercredi 7 mars de 7 h 30 – 10 h :
la santé : petit budget et alimentation avec la participation de L'IREPS.
- Mercredi 4 avril de 7 h 30 à 10 h :
la parentalité avec la CAF et l'association Couples et familles.
- Mercredi 2 mai de 7 h 30 à 10 h :
le petit déj fête le printemps avec l'Espace d'Animation Sociale et Culturelle
- Mercredi 6 juin de 7 h 30 à 10 h :
le petit déj se met à l'heure de la Semaine du Développement Durable (petit déj bio)

Rappelons que tous ces petits déjeuners bénéficient du soutien du magasin Biocoop de Lavau et du « Vival » du quartier Debussy.

► Honda Motos s'installe dans la ville

En juin 2016, Mario Lorenzi et Damien Chalons rachètent la concession Honda Moto « Puissance 3 », basée à la Chapelle Saint-Luc. Dans la foulée de cette acquisition, les deux associés cherchent à développer leur activité. Ils déménagent et s'installent donc en octobre dernier à Pont-Sainte-Marie, rue Marc Verdier dans les anciens bâtiments abritant auparavant Benetton. Encore fallait-il assurer la continuité de l'exploitation de la marque Honda, ce que Mario négocie avec succès.



Un nouveau cadre à la fois commercial et technique pour Damien et Mario et pour leur clientèle de passionnés, à qui la concession maripontaine va apporter de nouveaux services comme une station de lavage et un show-room dédié aux accessoires et à l'habillement des motards. « Ce secteur, situé à l'entrée des magasins d'usine nous permet d'avoir une meilleure visibilité pour nos clients. C'était une véritable opportunité » souligne Mario Lorenzi.

« Puissance 3 » s'étend sur 800 m² comprenant, la surface de vente, l'atelier et la réserve. Motard, Mario Lorenzi l'est. Il n'en a pas toujours fait sa profession. Artisan, meilleur ouvrier de France, il a longtemps possédé la société « les 3 A » du prénom de ses trois enfants - spécialisée en charpente, couverture et zinguerie - avec pour activité la restauration du patrimoine et des monuments historiques.

Aujourd'hui, 2 de ses 3 enfants, volent de leurs propres ailes et font tourner la société, tandis que Mario se consacre à « Puissance 3 ».

Mario, Damien, Gaéтан et Joachim vous accueillent dans leur concession, pour la vente de motos neuves Honda, d'occasions toutes marques, reprise dépôt-vente, accessoires équipements du pilote, des chaussettes jusqu'au casque en passant par la combinaison.

L'atelier mécanique s'occupe de l'entretien, du remplacement des pièces et des réparations.

La compétence d'une équipe de professionnels, un bon accueil technique et commercial, la réponse aux besoins de la clientèle... « Puissance 3 » possède les ingrédients du succès.

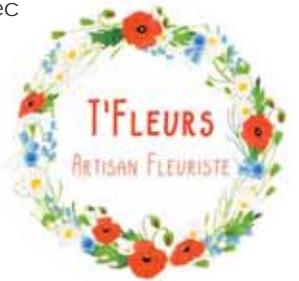
PUISSANCE 3
35 Rue Marc Verdier - Pont-Sainte-Marie
03 25 74 10 20 - Hondamoto-troyes.fr - Facebook : puissance3motos
Ouverture :
9h-12h et 14h 19h du mardi au vendredi - Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
Fermé le lundi

► Dites-le avec T'Fleurs



La boutique T'Fleurs ouvre ses portes courant février. Elle est installée en lieu et place de l'enseigne « Au Pois de senteur », avenue Roger Salengro, à côté de Stadio Piazza et en face de la station libre-service Esso. MaThilde Bernard vous y accueille dans un espace qu'elle a souhaité très original. Chez T'Fleurs, les compositions sont réalisées à l'ancienne et les bouquets sont typiques de ce que l'on pouvait trouver dans le temps.

Boutique rétro, fleuriste traditionnelle, avec en grande partie des fleurs françaises, la jeune femme a voulu donner à son magasin un côté vintage. Son concept de base est pour le moins original : être fleuriste et brocanteur à la fois. Vous venez avec de vieux meubles et vous repartez avec ceux-ci « détournés » en forme de composition florale. Titulaire d'un CAP puis d'un brevet professionnel, MaThilde rêvait, depuis toute petite, d'avoir sa boutique. C'est chose faite.



Bonne chance à elle !

T'FLEURS
8 Rue Roger Salengro
10150 Pont-Sainte-Marie
Tél : 06 46 47 27 10 - Site internet : t-fleurs.fr
Page Facebook : t'fleurs

Ouvert :
Le lundi de 10h à 15h
Du mardi au samedi : de 8h30 à 20h
Le dimanche : de 9h à 13h30

► LES OUVERTURES DOMINICALES 2018

La loi dite « Macron » a modifié la réglementation concernant le travail du dimanche et les dérogations au repos dominical pour les commerces de détail.

Ainsi, depuis 2016, le nombre de dimanches où le repos peut être dérogé est porté à 12 par an. La liste de ces dimanches doit être arrêtée au 31 décembre de l'année précédente, sur délibération du Conseil Municipal et après avis de Troyes Champagne Métropole.

Ainsi, et pour faire suite aux demandes formulées par Mc Arthur Glen, Marques City et Sintexa, les ouvertures dominicales pour 2018 sont les suivantes :

14, 21 et 28 janvier (soldes d'hiver)

1er et 8 juillet (soldes d'été)

15 et 22 juillet (soldes d'été)

21 et 28 octobre (vacances scolaires)

9, 16 et 23 décembre (fêtes de fin d'année)





► Le pôle « Enseignement, périscolaire et animation » : au service des enfants et des familles

Ce pôle, dirigé par Blandine Mouton, regroupe 20 agents et se compose de 4 services. Il est le deuxième budget le plus important de la ville, après celui des services techniques municipaux.

Résolument tourné vers le service aux enfants et à leurs familles, le pôle PEPA participe également aux grands projets de l'équipe municipale, comme celui de la restructuration du groupe scolaire. Accueil et activités pour les enfants, relations avec les établissements scolaires, restauration, centre de loisirs font partie des principales missions de ce service municipal, et dont l'élue de référence est Marie Grafteaux-Paillard, première adjointe au maire. Ce pôle comprend également la gestion et l'animation du CME (conseil municipal enfant) de Pont-Sainte-Marie.

Au quotidien, outre l'accueil des enfants hors du temps scolaire et le travail administratif, le pôle accompagne les projets dans le cadre défini par les pouvoirs publics (accompagnement à la scolarité, travail autour des axes santé, parentalité, citoyenneté). A ce titre, de nombreuses initiatives ont vu et verront le jour comme le travail de mémoire réalisé

par les enfants du CME, à l'occasion des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale.

Ouvert sur la vie de la commune, le pôle participe activement aux manifestations telles que la Semaine de l'enfance, l'exposition « Talents Pontois », la Fête de quar-

tier ou encore la Semaine bleue par des rencontres intergénérationnelles avec le domaine de Nazareth.

C'est enfin un relais permanent avec les écoles primaires et maternelles à travers la mise en place du Projet Educatif en lien avec le projet d'école.



► Les différents services

► ACCUEIL ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Chantal Mondière et Stéphanie Landréat accueillent tous les jours les parents d'élèves et traitent les dossiers administratifs relatifs aux inscriptions scolaires, péri et extrascolaires et la régie.

► Heures d'ouverture de l'accueil :

Du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 30
Les mardis et jeudis : ouverts également de 17 h à 18 h



► L'ANIMATION ET LE PÉRISCOLAIRE

Sous la responsabilité de Jérémie Janin, directeur de l'accueil loisirs, l'équipe composée de 5 animateurs proposent des activités aux jeunes toute l'année, le mercredi et pendant les petites et grandes vacances.

Des projets d'animation et une démarche pédagogique pour l'éveil des enfants est également proposée avec l'aide aux devoirs, le CLAS, les nouvelles activités périscolaires (NAP) et les animations proposées entre 12h et 14h. Le pôle accueille les enfants de 7h45 jusqu'à 17h45.

► LA RESTAURATION SCOLAIRE

4 agents veillent à la réception et au contrôle des marchandises, à la distribution des repas et à l'accompagnement des enfants pendant le temps du déjeuner, ainsi qu'à l'entretien des locaux et du matériel de restauration. Elles peuvent également être sollicitées pour les garderies et les remplacements aux écoles.

La restauration scolaire se fait sur deux sites : un site accueillant les élèves de primaires et dernière section de maternelle et un site accueillant les tous petits.

A noter que dès cette année, la commune s'engage dans la démarche des menus bio qui sera rendu obligatoire en France en 2020 avec 20 % de produits bio à proposer.



► LES ATSEM

Le travail des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles) est organisé autour du rythme de l'école et des enfants de maternelle. Les 7 agents de la ville sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

Certaines activités de l'ATSEM se déroulent en dehors du temps scolaire. Elles peuvent intervenir sur le temps de la restauration scolaire et en garderie, en cas de besoins.

► LE CME (CONSEIL MUNICIPAL ENFANT)

Chantal Mondière anime le CME. Le conseil municipal a été renouvelé fin 2017. Mais si les « têtes » changent, les projets eux se poursuivent. Dans les deux ans qui viennent (c'est la durée du mandat de nos jeunes élus), des partenariats nouveaux seront développés avec notamment l'UNICEF ou les Restos du cœur.

► Des chiffres qui parlent

- **480** nombre d'élèves dans les groupes scolaires maternelle et élémentaire
- **22** nombre de classes dans les groupes scolaires (14 en élémentaire et 8 en maternelle)
- Environ **190** enfants sont accueillis à la restauration scolaire chaque jour
- **30 664** repas ont été servis en 2017 à la restauration scolaire
- **85** enfants/jour en moyenne fréquentant les NAP (nouvelles activités périscolaires) de 16h15 à 17h
- Environ **50** enfants sont inscrits au centre de loisirs du mercredi après-midi
- **50** enfants viennent à l'étude du soir
- **16** enfants sont accueillis à la garderie du matin
- **30** enfants sont accueillis à la garderie du soir
- Environ **80** enfants fréquentent le centre de loisirs durant les vacances d'été
- **21** enfants bénéficient de l'aide au devoir chaque jour



Pôle enseignement – périscolaire - animation
2 rue Sarraill à Pont-Sainte-Marie
Tél : 03 25 46 47 18

► Poursuite des travaux sur les digues du Labourat



Déboisement total sur 3.5 m de part et d'autre de la digue

Chemin en stabilisé renforcé

Bande de prairie rustique

Pied de digue béton

Bord de canal en béton conservé

Silhouettes des bâtiments sportifs visibles

En 2008, les digues de l'agglomération troyenne ont été classées comme intéressant la sécurité publique avec des règles très strictes à suivre pour le gestionnaire en l'occurrence Troyes Champagne Métropole. Le diagnostic de sureté des digues (2011) confirme la nécessité de travaux d'urgence. La crue de 2013 est venue confirmer les nécessaires adaptations par rapport à ce qui était initialement prévu.

La digue du Labourat n'échappe pas à la règle et subira les nouvelles règles imposées par la législation non seulement pour les travaux de mise en sécurité, mais aussi pour les nouvelles servitudes qui en découlent. Les travaux qui seront réalisés ont pour objectif de purger la digue

existante et ses abords immédiats et de reconstituer l'ouvrage par des techniques adaptées au secteur concerné.

Pour la digue de Pont-Sainte-Marie, sur la rive droite amont de la Seine, dans le prolongement de Pont Hubert, 200 mètres de linéaires sont à réhabiliter, avec en plus la réalisation d'une voie piétonne ou cyclable. Les travaux vont permettre le raccordement en amont de Pont Hubert et la reconstruction du talus en béton armé. La partie supérieure du talus sera végétalisée, une piste en finition stabilisée de 910 ml sera créée entre le Pont Schumann et l'avenue des Tirverts. Un accès sera créé par l'avenue Schumann et Salengro. Un travail de déboisement est entrepris pendant l'hiver. La gestion de la

végétation sur et aux abords des digues est en effet, un élément très important. « La présence de végétation ligneuse (arbres et arbustes) sur et aux abords des digues présente des risques, allant même jusqu'à pouvoir entraîner une rupture de digues. Ce chantier est véritablement un défi technique et financier. » soulignent les techniciens. Il est donc nécessaire d'appliquer des règles strictes pour sécuriser ces ouvrages.

Ces travaux, qui doivent être réalisés dès cette année et durer pendant environ 4 mois, représentent un montant de 528 000 €. C'est l'agglomération troyenne (Troyes Champagne Métropole) qui est maître d'ouvrage de l'opération et qui assure le financement.

► Instauration de la taxe GEMAPI pour la réfection des digues

Au 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) deviendra une compétence obligatoire des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) comme Troyes Champagne Métropole (TCM). Afin de ne pas (re)vivre des inondations catastrophiques, l'entretien des digues est une nécessité pour notre territoire. Ainsi, TCM a déjà investi plus de 12 millions d'euros HT et programmé 11 millions d'euros HT sur le budget pour la réfection des digues de l'agglomération. L'addition semble élevée, mais le coût matériel et économique serait encore plus important en cas de crue. En effet, 20 000 personnes, 6 000 emplois et 1 700 entreprises sont protégées par les digues de l'agglomération troyenne. En 2018, 1 912 000 € de travaux sont prévus dans le cadre de cette compétence, notamment pour l'entretien des cours d'eau, des digues et des ouvrages hydrauliques, ainsi que pour la réfection de digues sur Troyes et La Chapelle Saint-Luc (Labourat et Fouchy).

Ainsi, bien que facultative, la taxe GEMAPI est nécessaire sur notre territoire.



hausse de l'imposition par foyer. Le produit de cette taxe sera exclusivement consacré aux financements de la GEMAPI.

Ce montant, voté chaque année en fonction des besoins réels, sera réparti par les services fiscaux : de façon proportionnelle entre les redevables assujettis à la taxe d'habitation, à la taxe foncière ainsi qu'à la cotisation foncière des entreprises. Son impact est estimé entre 2 et 2.7% de

► TCAT : la ligne 12 s'étend jusqu'à Creney et Lavau

En 2016, la TCAT a créé la ligne 12 afin de mieux desservir la zone des Tirverts et les Ecrevolles à Pont-Sainte-Marie. Depuis le début de cette année, cette ligne est désormais renforcée par un nouveau bus.

La Ligne 12, divisée en deux branches, propose donc une desserte alternée. Un premier parcours, comprenant 17 passages, relie l'arrêt Châtaignier situé à Creney-près-Troyes. Un second parcours (10 passages) conduit les voyageurs jusqu'à la zone d'activité commerciale du Moutot à Lavau avec un terminus au magasin Décathlon. Concernant Pont-Sainte-Marie, une branche de cette ligne 12 emprunte la rue Danton précédemment desservie par la ligne 1. Ce qui permet aux habitants de la zone de rejoindre le centre-ville de Troyes dans un temps raccourci. Ainsi le trajet terminus Décathlon jusqu'au centre de Troyes se fait en 15 minutes alors qu'il est de 23 minutes aujourd'hui. L'avenue Jean-Jaurès est désormais couverte par un des circuits de la ligne 12.

► Aménagement de places de stationnement et PRM rue des Tirverts

Troyes Champagne Métropole lance un programme de travaux sur la zone commerciale et artisanale des Ecrevolles, avenue des Tirverts pour le premier semestre de cette année. L'objectif poursuivi est la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des quais de bus desservis par la nouvelle ligne de bus 12 de la TCAT, qui emprunte ce secteur de notre ville. Les places de stationnement seront repositionnées par un marquage

au sol à cheval sur la voirie et le trottoir afin de proposer plus de sécurité aux piétons. Un cheminement piétonnier sera mis en place sur la parcelle appartenant à Troyes Champagne Métropole, située entre le garage automobile et l'imprimerie La Renaissance, facilitant ainsi l'accès aux commerces et entreprises de la zone des Ecrevolles.

Ces travaux sont financés dans leur intégralité par Troyes Champagne Métropole.

► 16 logements supplémentaires au 52 avenue Jean Jaurès

Troyes Habitat vient de livrer un nouveau programme immobilier composés de 16 logements allant du T2 au T5. Le bâtiment comprend 3 niveaux, avec rez-de-chaussée / jardins et 2 étages. Dans ce quartier à dominante pavillonnaire, ces nouveaux logements sont desservis par une voie privée à sens unique, faisant jonction entre l'avenue Jean Jaurès et la rue des Cyclamens. Des places de parkings sont créées, ainsi que des espaces verts et des aménagements paysagers (plantation d'arbres tout le long de la nouvelle voie) afin de préserver l'ambiance du quartier.



► La maison médicale a ouvert ses portes

Ouverte depuis le 2 janvier, la maison médicale accueille, pour l'instant, six praticiens : deux ostéopathes, Émilie Lenoir et Maxime Rozenbaum, deux sages-femmes, Ludivine Mahut et Alexandra Bordet, et en mars prochain, deux infirmières Renée Arbariri et Sylvie Serrier. Un local reste vacant pour accueillir un médecin généraliste. L'ensemble de la construction, un bâtiment de plain-pied lumineux, dispose d'un espace allaitement, unique sur le territoire pour les patientes des sages-femmes ainsi que d'une salle de préparation à l'accouchement.

La maison médicale offre également un accès aux normes personnes à mobilité réduite et un parking privatif de vingt-deux places.

Maison médicale
1 rue du Moulinet à Pont-Sainte-Marie

Ostéopathes

Maxime ROZENBAUM : 07.81.45.57.55
Émilie LENOIR : 06.07.31.87.54

Sages-femmes : 09.87.05.50.94

Alexandra BORDET : 06.61.06.91.19
Ludivine MAHUT : 06.60.80.01.86

► Des travaux à l'Eglise

L'Eglise Notre Dame de l'Assomption bénéficie désormais d'un nouveau chauffage plus confortable. Un générateur d'air chaud a été installé depuis novembre 2017. Un programmeur est mis en place afin que, avant l'office du dimanche matin, le public assistant à la messe bénéficie d'une montée en température progressive appréciable. Ces travaux de chauffage ont représenté un coût total de 56 600 € HT. Financés par la ville de Pont-Sainte-Marie, la commune de Lavau et le Diocèse de Troyes.

Par ailleurs, dans le cadre du dossier ADAP, une rampe a été installée au milieu de l'escalier de l'Eglise (pour les droitiers et les gauchers), pour la mise en accessibilité du site. On soulignera également que des clous podotactiles, pour les mal voyants vont être placés en haut des escaliers



► Une deuxième borne de recharge pour les véhicules électriques installée sur la ville

Une première borne a été installée sur le parking de l'Île Beauséjour en début d'année 2017. Une seconde borne, installée à l'entrée de la rue du Moulinet vient compléter cette offre.

Un site internet est mis à disposition par le syndicat de l'énergie pour consulter la disponibilité des bornes en temps réel.

Rendez-vous sur chargelec-sde-aube.fr.



► Le Tennis Club Pontois poursuit son ascension

Avec un nouveau coach et des effectifs en augmentation, le tennis maripontain se hisse parmi les tous premiers au niveau départemental.

Steve Phomachan, vient de Torcy en région parisienne, après avoir été entraîneur en Australie. C'est lui qui prend en charge la préparation des adhérents et notamment celles et ceux engagés dans les compétitions. « Avoir un entraîneur qui sort du cadre local nous permet d'insuffler une nouvelle dynamique », souligne Reynald Hanser le président, particulièrement satisfait que son club reparte sur de bons rails.

Avec 177 licenciés, une école de tennis de 110 enfants, 6 équipes engagées (4 masculines et 2 féminines) dans les championnats et 4 équipes en catégorie plus de 35 ans, le club peut nourrir désormais des am-

bitions légitimes comme celle d'accéder en excellence régionale. « Nous n'avons jamais eu autant de joueurs en troisième série, et même deux en 2ème série, en la personne de Steve notre coach et de Julien Collomb. » se réjouit le Président.

En parallèle de ces objectifs tournés vers le challenge sportif, le Tennis Club Pontois n'oublie pas le tennis loisirs et l'initiation pour les plus jeunes. Partenaire de l'école élémentaire et de la commune, l'association intervient dans le cadre des NAP (nouvelles activités périscolaires).

Le TCP accueille ses adhérents dans sa salle couverte, structure dont les travaux de réfection de sol ont été financés à part égale entre la commune et le club. Il propose aussi des créneaux horaires sur les courts extérieurs situés au complexe Henri Jacquot.



► Les objectifs à venir

« Nous souhaitons pérenniser notre club et continuer à gérer celui-ci comme on gère une entreprise, permettre aussi à nos adhérents, d'évoluer dans un cadre sportif et convivial... » souligne Reynald Hanser.

Matches « défi » pour mieux se connaître entre membres, chasse aux œufs à Pâques, sortie à Roland Garros, tournée d'été en Charente... Le TCP ne manque pas d'idées et verrait bien un nouveau court extérieur se construire à côté de l'actuelle salle couverte. Le Maire Pascal Landréat n'y serait pas opposé. Reste à voir l'essentiel, l'aspect technique et financier.

En attendant, rendez-vous en février, pour un tournoi de 4^{ème} série, le point d'orgue de la saison étant bien sûr le tournoi open de septembre.

► Envie de vous inscrire ?

Tennis Club Pontois

Cours dispensés rue Henri Barbusse (à côté du COSEC).

Tarifs :

Moins de 18 ans : 130 €/an

Adulte : 170 €/an + 150 €/an

si vous choisissez de suivre des cours collectifs.

Sur le site : tc-pontois.fr ou sur la page Facebook du club.

► Le sport santé : la Gymnastique Volontaire en pleine forme

L'association Gymnastique Volontaire de Pont-Sainte-Marie a été créée dans les années 80. Affiliée à la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique de Gymnastique Volontaire), elle propose à sa cinquantaine d'adhérents (un public mixte et adulte uniquement) une pratique axée sur le loisir.

Au programme des cours hebdomadaires, les membres de l'association retrouvent de la remise en forme avec échauffements, stretching, renforcement musculaire, étirements... le tout en musique et animé par Jocelyne. Et depuis cette saison, la gym volontaire maripontaine offre également à ses adhérents la possibilité de pratiquer le pilates, sous la houlette de Jean-Baptiste, qui leur permet de trouver les bonnes postures pour un renforcement musculaire en douceur. « Nous n'avons pas pour ambition de devenir une grosse structure mais de répondre aux besoins

de nos adhérents, grâce au travail de nos deux animateurs salariés et à l'esprit de convivialité qui règne au sein de la gym volontaire » souligne la présidente Ghislaine Neyton.

Avec son équipe et son bureau, composé de Valérie et de Marie Ange, et assistée par plusieurs bénévoles, la « GV » de Pont-Sainte-Marie s'intègre parfaitement dans la vie communale en participant notamment à la Fête de l'Eté et à la Semaine bleue.

Pour vous inscrire, rencontrer le bureau et les adhérents, et rejoindre ce sport santé, notez bien les infos ci-dessous. Attention, la section pilates est déjà complète pour cette année.

Gymnastique Volontaire de Pont-Sainte-Marie

Le mardi : de 18h45 à 19h45 au COSEC, rue Henri Barbusse

Le mercredi de 18h30 à 19h30 à la salle Pont Hubert, 10 rue Jean Jaurès

Ou sur la page Facebook de l'association : EPGV Pont Sainte-Marie

Contacts :

Ghislaine Neyton 06 38 68 21 85

Marie Ange 03 25 76 71 18

Valérie 06 22 57 48 41



► Exposition des Talents Pontois

Une vingtaine d'artistes sont au rendez-vous de l'édition 2018 des Talents Pontois. Ils ou elles sont peintres, sculpteurs, photographes ou artisans d'art et vous proposent d'entrer dans leur univers durant l'exposition présentée en février à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie.

En parallèle de cette exposition, des ateliers de démonstration et d'initiation sont proposés au public, notamment en peinture



acrylique et scrapbooking. L'illustratrice Nourallah Sawsan sera également accueillie durant cette manifestation. Cette jeune artiste a travaillé avec le jeunes du CME (conseil municipal enfant) à la réalisation d'un ouvrage consacré aux poilus maripontains de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Les travaux de

la médiathèque municipale et des jeunes enfants sur le pliage des livres seront également exposés.

Exposition Talents Pontois - Salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie
Du samedi 3 au dimanche 11 février 2018 - Ouvert les après-midis de 14h à 18h
Infos-renseignements : 03 25 82 81 29

► A la découverte des instruments

Djembe, batterie, tambours du Bronx, guitare... Venez découvrir ces instruments et vous initier à leur pratique, des intervenants vous proposeront des rythmes et des mélodies simples à jouer seul, ou en groupe.

Renseignements : A la Maison de l'animation et de la culture (MAC) Tél : 03 25 82 81 29

► Exposition « Femmes, la moitié du monde »

L'exposition « Femmes, la moitié du monde » fait le point sur la condition de la femme en France, en Occident et dans les autres parties du monde. Au niveau mondial et sur un plan démographique, les femmes et les hommes sont à égalité, leur nombre est globalement le même. L'égalité s'arrête là. Brimades, violences conjugales, meurtres... Discriminations au niveau de l'emploi, des salaires, de la vie publique... Les sujets qui fâchent sont nombreux.

Comment en est-on arrivé là ? Est-ce que ça peut changer ?

L'exposition s'adresse à tous, jeunes, familles et seniors. Au-delà de son intérêt humain et culturel, l'exposition permet de rassembler tous les publics autour d'un sujet, traité avec une approche sensible, qui est propre à susciter la réflexion. S'interroger sur les différences culturelles, sur la cohabitation des traditions et des droits de l'homme, sur les valeurs fondamentales, participe à la grande réflexion du «vivre ensemble». Avec ses nombreux panneaux colorés et ses do-



cuments d'animation, «Femmes, la moitié du monde» vous invite à la découverte, à la rencontre et au débat.

Exposition : Du 3 au 11 mars 2018
Heures d'ouverture de la MAC
10 rue Michel Berger
Renseignements : 03 25 82 81 29



► Spectacle « Miam Miam, je mange avec mes sens » par la compagnie La Prima Porta



Au travers d'un spectacle interactif avec les enfants, Chef Tomato s'amuse à redécouvrir le plaisir de goûter, mastiquer, savourer en utilisant tous ses sens ! Quel rôle jouent les sens dans notre alimentation ? Comment redécouvrir de manière surprenante et plaisante l'action de « manger » ?

A travers un Top Chef revisité, les enfants sont invités à sentir, goûter, toucher, écouter... et à deviner ce qui se cache derrière ces sensations étranges : chocolat noir, pommes, citron, chips ? A nos apprentis cuistots de le découvrir !

Spectacle « Miam, Miam »
14 mars 2018 à 14 h à la MAC
10 rue Michel Berger
Gratuit sur inscriptions : 03 25 82 81 29

► Repas concert jazz à la MAC

Champagne Jazz Orchestra est un big band de jazz composé de dix-sept musiciens professionnels et amateurs, passionnés de jazz et originaires de Troyes et ses environs. L'orchestre compte aujourd'hui 1 flûtiste, 4 saxophonistes, 4 trompettistes, 4 trombonistes, 1 pianiste, 1 bassiste, 1 guitariste et 1 batteur.

Depuis 2014, CJO fait vivre l'esprit festif du jazz au travers d'un répertoire varié aux influences swing, funk ou encore bossa nova.

Spectacle/repas
Champagne Jazz Orchestra
Samedi 14 avril 2018 à 19 h 30 à la MAC
10 rue Michel Berger
Tarif : 5 € enfant et 10 € adulte
Renseignements et inscriptions : 03 25 82 81 29



► Les animations de Noël ont attiré de nombreux visiteurs

Il y avait effervescence ce 16 décembre à Pont-Sainte-Marie ! La ville proposait en effet, le marché de Noël, salle Pont Hubert, où plus d'une trentaine d'exposants avaient pris place pour proposer des réalisations artisanales et de nombreuses idées cadeaux. Une participation en hausse par rapport à l'édition précédente que n'a pas manqué de souligner Pascal Landréat, le Maire, entouré de toute l'équipe d'organisation, animée par Laurent Sindrès, le maire adjoint en charge du commerce et du développement économique.

Sur la place Charles de Gaulle, c'est un manège pour enfants qui a été installé,

pour le plus grand plaisir des petits, plaisir d'autant plus grand que beaucoup d'entre eux, ont eu la chance de faire un tour de calèche en compagnie du Père Noël !



Celui-ci est allé chercher les enfants à la sortie du spectacle de Noël proposé à la Maison de l'Animation de la Culture (MAC).

Et pour clôturer en beauté cette journée, la nouvelle miss Troyes Champagne Métropole, Amandine Cony est venue récompenser les enfants lauréats du concours de dessins, ainsi que les gagnants de la tombola.

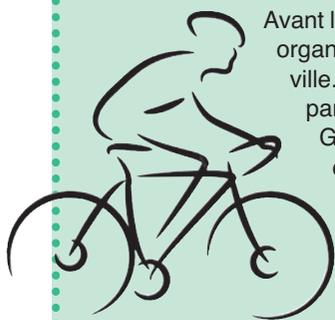
► Les colis distribués aux seniors

Une belle fin d'année pour les anciens de la commune, à l'occasion de la traditionnelle distribution de colis. Ils ou elles étaient près de 600 à recevoir les quelques 400 colis distribués par les bénévoles et les agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Pont-Sainte-Marie. Les anciens ont pu également bénéficier d'un café-viennoiseries offert par l'équipe d'organisation.

Présents au cours de cette journée, le maire et président du CCAS Pascal Landréat ainsi que Véronique Heuillard, Vice-Présidente du CCAS, ont pu saluer les bénéficiaires, avant de se rendre au domaine de Nazareth pour remettre les colis aux anciens résidents maripontains.



► Le prochain Paris-Troyes cycliste passera par Pont-Sainte-Marie



Avant l'arrivée prévue au stade de l'Aube, la course cycliste Paris-Troyes, organisée par l'UVA (Union Vélocipédique Auboise) traversera notre ville. Cette épreuve se déroulera le dimanche 11 mars 2018 et passera par l'Avenue Jean Jaurès, la rue Narcisse Hautelin, l'avenue Jules Guesde et la rue Roger Salengro. Un protocole sera mis en place durant près de 2 heures pour interdire la circulation sur ces voiries. Un document sera distribué dans les boîtes à lettres courant février pour informer les riverains. Après le passage du Tour de France, en juillet dernier, voici un nouvel événement sportif accueilli à Pont-Sainte-Marie.

► Le CCAS partenaire des ateliers du Vill'âge

Les seniors de Pont-Sainte-Marie (plus de 60 ans) sont invités à participer gratuitement aux ateliers du Vill'âge, qui auront lieu au cours de ce premier trimestre 2018. Il s'agit d'une initiative de l'ADMR de l'Aube (Aide à Domicile en Milieu Rural), avec le soutien du Conseil Départemental, de la CNSA (caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie) et de la mairie de Pont-Sainte-Marie, via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui a signé une convention avec l'ADMR. Ces ateliers sont gratuits et visent à sensibiliser les seniors sur plusieurs thèmes de leur vie quotidienne tel que la santé, l'informatique ou encore la prévention routière. L'opération se déroule à la Maison de l'animation et de la culture (MAC) 10 avenue Michel Berger à Pont-Sainte-Marie

LE PROGRAMME :

> 14 février 14h-17h

Nutrition : l'équilibre alimentaire chez les personnes âgées. Abordez la nutrition de manière ludique accompagné d'une

diététicienne et partagez une collation équilibrée et faite maison.

> 21 février 14h-17h

Equilibre : prévenir la gravité des chutes et ses conséquences. Abordez l'équilibre et l'orientation spatio-temporelle de manière ludique grâce à un parcours adapté.

> 12 mars 14h à 17h

Mémoire : Faites travailler votre mémoire avec des exercices pratiques pour lutter contre l'inattention et les troubles de la mémoire

> 21 mars 14 h à 17 h

Sommeil : qualité et quantité de sommeil. Apprenez à vous endormir sereinement et à limiter vos réveils nocturnes grâce à des techniques de relaxation.

> 29 mars 14h-17h

Sophrologie : découverte des bienfaits de la sophrologie. Détendez-vous et restez positif grâce à des techniques de respiration et de relaxation qui vous aideront à diminuer votre stress.

> 4 avril 14h-17h

Conduite : Testez le simulateur de conduite pour évaluer vos réflexes et revoir le code de la route.

> 11 avril 14h-17h

Informatique : découverte et initiation Apprenez à utiliser une tablette tactile pour naviguer en toute simplicité et en sécurité.

> 17 avril 14h-17h

Bien-être : prendre soin de son corps et de son esprit à tout âge. Venez partager un moment de rire et de détente dans un atelier « yoga du rire » pour retrouver votre bonne humeur.



Où s'inscrire ?

Maison des services de l'ADMR
4 place de la Libération - 10 000 Troyes
Tél : 03 25 28 63 68 ou 07 89 24 83 26

Au nom de l'ensemble des membres de notre liste, nous élus, sommes heureux de vous adresser nos vœux les plus sincères au seuil de cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte Santé, Travail, et Sérénité.

Au cours de cette année 2018, notre équipe va suivre avec la plus grande attention et participer activement aux gros projets encore en phase préliminaire :

La restructuration des groupes scolaires, un projet auquel nous sommes très attachés et que nous attendions depuis longtemps : aujourd'hui, le concours d'appel d'offre est lancé ; nous verrons les premiers projets au cours de l'année ;

La réhabilitation de la friche agricole du Moulinet : dans le souci d'en faire un lieu utile, au service des maripontains, tout en préservant ce patrimoine et son environnement naturel ;

Et enfin, la quatrième phase de la requalification du Quartier Debussy qui permettra de réhabiliter le cœur du quartier et l'avenue Michel Berger et de mettre en œuvre un programme de rénovation urbaine.

Souvenez-vous que nous sommes à votre écoute soit à l'occasion de notre permanence mensuelle à la mairie (voir le calendrier ci-dessous), soit par mail à l'adresse suivante : pontsaintemarielaffectetous@gmail.com

Sachez que vous pouvez compter sur notre dévouement aux intérêts collectifs de notre commune.

Encore Bonne Année !

Bien cordialement

Florence Boudeville, Christine Champeau,
Cathy Plaquevent, Joël Coffinet, Denis Defer
Elus de la liste « Pont-Sainte-Marie, l'affaire de tous »

**Nos permanences en mairie,
de 10h à 12h**

Samedi 3 février

Samedi 3 mars

Samedi 7 avril

Samedi 5 mai

Samedi 2 juin

Samedi 7 juillet

► Conseil municipal du 30 novembre 2017

Eglise : Opération de restauration du vitrail et des portes extérieures

Depuis 2011, notre ville est engagée dans un programme pluri annuel de travaux concernant l'Eglise Notre Dame de l'Assomption et plus particulièrement la restructuration de baies de vitraux, des stalles et des portes extérieures. Le Conseil Municipal a adopté le plan de financement estimatif de ces travaux soit 55 769 €, qui pourraient ainsi bénéficier des subventions de la DRAC, de la région Grand Est, du Conseil Départemental et de l'Etat. Les communes de Lavau et de Pont-Sainte-Marie participent à ces travaux.

Adopté à l'unanimité

Appel à projet urbanisme durable de la Région Grand Est et de l'ADEME.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ville agit depuis plusieurs années pour préserver l'environnement et toutes ses ressources. Par une décision unanime du Conseil Municipal, Pont-Sainte-Marie a décidé de répondre à un appel à projet que lance la Région Grand Est et l'ADEME (Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie). Celui-ci a pour but de favoriser un urbanisme plus raisonné et durable. Il permettra de soutenir financièrement les collectivités dans leurs projets conciliant les déplacements, la bio diversité, les paysages, l'habitat, l'eau, les déchets...

Le projet d'éco quartier du Moulinet, qui répond à l'ensemble de ces critères, sera mis en avant dans le dossier que la ville déposera au Conseil Régional.

Adopté à l'unanimité

Opération poules en partenariat avec le CFA BTP de l'Aube

La seconde édition de l'opération « J'adopte une poule » sera lancée cette année (voir notre information dans la rubrique environnement) afin de poursuivre la sensibilisation à la réduction des déchets alimentaires et à la lutte contre le gaspillage.

Pour réaliser les poulaillers qui seront distribués aux habitants volontaires, la commune a passé une convention avec le CFA bâtiment (section menuiserie). Une manière de sensibiliser aussi les apprentis qui travailleront sur ce projet.

Adopté à l'unanimité

Parc lebocey : Convention de labellisation « Refuge pour les chauves-souris ».

Le Parc Lebocey, déjà labellisé refuge LPO (ligue de protection des oiseaux) va prochainement être classé refuge pour les chauves-souris par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, afin de valoriser et protéger ces espèces sur le site maripontain.

Ce label est l'aboutissement du travail mené par le Conservatoire d'Espace Naturels de Champagne Ardenne, partenaire de la commune. Celui-ci a réalisé en 2017 un diagnostic sur la présence de chiroptères (chauve-souris) dans le parc.

Adopté à l'unanimité

► Conseil municipal du 14 décembre 2017

Acquisition des parcelles AR n° 21 et n° 22

La ville de Pont-Sainte-Marie exerce depuis de nombreuses années une politique de réserve foncière dans la partie de la commune située derrière le Domaine de Nazareth. La ville a été sollicitée afin de lui proposer la cession des parcelles cadastrées AR 21 et AR 22, situées en zone UC et N, et d'une contenance de 3 206 m² et pour un prix de 28 000 €.

Adopté à l'unanimité

Demande de fonds de concours bandes cyclables avenues Jules Guesde et Jean Jaurès

Dans le cadre du développement des modes de déplacements doux sur la commune de Pont-Sainte-Marie, un projet de bandes cyclables unidirectionnelles va être réalisé sur les Avenues Jean Jaurès et Jules Guesde (domaine public départemental). Les nouveaux aménagements de la place Charles de Gaulle et de la rue Marc Verdier par Troyes Champagne Métropole ont notamment décidé le choix d'agir rapidement, afin de créer un circuit de bouclage permettant de sécuriser davantage les trajets cyclistes.

Les travaux seront à réaliser sous maîtrise d'ouvrage de la ville en partenariat avec Troyes Champagne Métropole. Cette opération se déroulera sur une seule phase qui commencera en septembre 2018.

Les travaux seront les suivants, sur les 2 avenues :

Réalisation en peinture de bandes vertes aux espaces de croisements

Réalisation en peinture de bandes pointillées, cédez le passage, bandes stop, SAS vélo et logos vélo

Mise en place de panneaux « cédez le passage » pour cyclistes

Un plan de financement estimatif est ainsi proposé :

COUT PREVISIONNEL H.T DES TRAVAUX : 48 495,07€

SOUS TOTAL TRAVAUX AVENUE JULES GUESDE : 19 547,47€				
FINANCEURS	MONTANT SUBVENTIONNE	TAUX DE FINANCEMENT MAXIMUM	SUBVENTION	% PROJET
TEPCV	18 000€	50%	9 000€	46%
VILLE	-	-	10 547,47€	54%
TOTAL	-	-	19 547,47€	100%

SOUS TOTAL TRAVAUX AVENUE JEAN JAURES : 28 947,60€				
PRESTATAIRE	MONTANT SUBVENTIONNE	TAUX DE FINANCEMENT MAXIMUM	SUBVENTION	% PROJET
TEPCV	18 000€	50%	9 000€	31%
TCM	28 947,60 €	20%	5 789,52 €	20%
VILLE	-	-	14 158,08€	49%
TOTAL	-	-	28 947,60€	100%

Adopté à l'unanimité

Autorisation d'exploitation des images de vidéo protection par la Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole

Depuis plusieurs années, des actes de malveillance sont commis en divers endroits de la ville mais également dans les commerces. Devant les difficultés rencontrées pour mettre un terme à ces incivilités, un système de vidéo protection a été installé à l'entrée de la ville, place Charles de Gaulle.

Les lieux d'implantation sont les suivants :

- Place Charles de Gaulle à l'angle de la rue Pierre Germaine et de l'avenue Jules Guesde sur le bâtiment de la BNP au 2 avenue Jules Guesde
- Place Charles de Gaulle à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la place Charles de Gaulle sur le bâtiment du Bistro du Pont au 3 place Charles de Gaulle

Le développement de la vidéoprotection dans plusieurs villes de l'agglomération, associée à la diversité des phénomènes de délinquance et leur mobilité conduisent la puissance publique à structurer des politiques locales de sécurité autour de nouveaux outils technologiques de prévention, tels que les Centres de Supervision urbain Intercommunaux (CSUI).

A la suite d'une concertation avec l'ensemble des institutions intervenant en matière de sécurité et conformément à ses engagements, la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole a défini, puis engagé le déploiement progressif d'un centre de supervision s'appuyant sur les dispositifs de vidéoprotection existants au sein des communes-membres. La mise en place d'un Centre de Supervision Intercommunal opérationnel s'inscrit, de plus, dans un mouvement de mutualisation progressive tendant, ici, à une sécurisation renforcée des personnes et des biens.

Le Conseil municipal, autorité compétente au titre de l'article L.251-2 du code de la sécurité intérieure, autorise la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole à exploiter les images qui lui seront transmises à partir des caméras de vidéoprotection de la Ville de Pont-Sainte-Marie.

Adopté à l'unanimité

► Régie assainissement

À partir du 1^{er} janvier 2018, Troyes Champagne Métropole reprend en régie la gestion de l'assainissement de notre commune auparavant confié à Véolia. Il devient donc votre interlocuteur unique pour ce service. À cette date et pour toute demande vous pouvez contacter le **0800 100 037**.

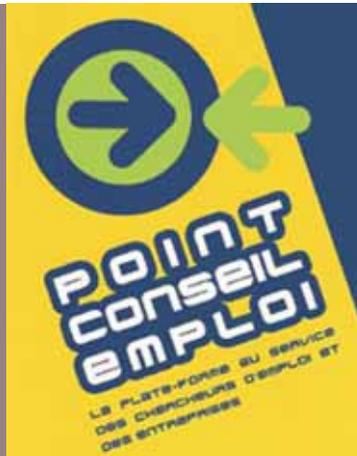
► Point Conseil Emploi

Ce service de Troyes Champagne Métropole, accompagne les demandeurs d'emploi dans leur démarche de recherche.

Il propose un accueil et une écoute, des entretiens et un suivi personnalisé, des conseils (point sur les compétences, repérer les atouts, établir un bilan, préparer les entretiens de recrutement...).

Cristina DE ALMEIDA et Martine DECROIX vous reçoivent tous les lundis, jeudis et vendredis sur rendez-vous.

Contactez la MAC au 03 25 82 81 29.



► Arbres et voisinage : quelques règles

Les administrés interpellent souvent les services municipaux, se plaignant des plantations de leurs voisins dépassant sur leur propriété. Rappelons que réglementairement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de la plantation : si elle est inférieure ou égale à 2 m, une distance d'au moins 0,5 m avec la limite de la propriété s'applique. Si elle est supérieure à 2 m, la distance à respecter sera de 2 m.

Si les voisins sont copropriétaires des plantations, chacun doit entretenir son côté ; Le voisin gêné peut contraindre son autre voisin à couper les branches dépassant mais il ne peut pas les couper lui-même.

► Victime d'un cambriolage ?

Prévenez immédiatement votre commissariat de police, en composant le 17.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés : privilégiez, si vous le pouvez, le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements portés par les individus...)

Avant l'arrivée de la police :

- Protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur
- Ne touchez à aucun objet, portes ou fenêtres...
- Interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité
- Ensuite, allez déposer plainte au commissariat de police
- Munissez-vous d'une pièce d'identité.
- Faites immédiatement opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers, et cartes de crédit dérobées. Et déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative de cambriolage est essentiel.

Il permet en effet aux « cellules cambriolages » implantées dans chaque département de faire des regroupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de ces délits. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes, formés en police technique et scientifique, qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et les indices.



Source : plaquette éditée par le ministère de l'Intérieur.

► Numéros utiles

POLICE : Le **17** ou le **112**

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chèquiers : 0 892 62 32 08

Sachez également que vous pouvez déposer plainte en ligne :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

► Permanences des élus de la majorité

A compter de cette année, les élus de la majorité assurent une permanence par mois, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h, en mairie.

Ils sont à votre écoute concernant vos doléances, remarques et peuvent également distribuer les sacs de tri sélectif.

En revanche, les élus ne peuvent pas répondre aux demandes d'état civil. Pour cela, la mairie vous accueille aux heures d'ouverture de celle-ci.

Les permanences :

3 février 2018
3 mars 2018
7 avril 2018
5 mai 2018
2 juin 2018
7 juillet 2018
1 ^{er} septembre 2018
6 octobre 2018
3 novembre 2018
1 ^{er} décembre 2018

► Astreintes des élus le week-end

Les maires adjoints de Pont-Sainte-Marie assurent un service d'astreinte chaque week-end. Ils disposent d'une mallette comportant des numéros d'urgence, un téléphone ainsi que les procédures à mettre en place en cas de problèmes survenant sur la ville.

En cas d'urgence et de nécessité, appelez le 06 31 99 82 56.

► Nouveaux horaires pour la pharmacie de Nazareth

A partir du 2 janvier 2018, la pharmacie de Nazareth modifie ses horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

9 h/13 h et 14 h/19 h 30

Le samedi : 9 h/12h15.



► Information mairie

Nous vous rappelons que la mairie ne peut pas faire de travaux sur le domaine privé. Les travaux d'égoutage, d'entretien de jardin, de tonte... qui incombent aux particuliers doivent être réalisés par eux-mêmes ou bien par une entreprise privée. La ville n'intervient jamais chez les particuliers.



2018



PONT
SAINTE
MARIE

